

pour qu'on refuse une place à 700 millions de personnes dans les conseils des Nations Unies.

Le Canada, d'autre part, s'intéresse davantage aujourd'hui aux problèmes de l'Amérique Latine, et il fait bien. Nous devons être disposés à payer un prix très considérable pour notre participation aux affaires de l'Amérique Latine, et jusqu'au moment où nous aurons fait l'inventaire des exigences qu'on aura à notre égard, nous devrons élaborer nos relations de jour en jour. J'appuie de tout cœur l'octroi de crédits à longue échéance aux pays de l'Amérique Latine. Il me semble que les associations économiques ou culturelles seront éminemment fructueuses, et nous réfléchirons sans doute avec soin, avant de nous engager dans des accords politiques intéressant l'Amérique Latine.

Les programmes élargis d'assistance technique et autres, annoncés par le gouvernement pour faire progresser les pays émergents sont certainement bien accueillis. Les disparités qui règnent entre les pays développés et les pays moins évolués sont étonnantes et inquiétantes. Malgré les efforts que nous avons déployés, le fossé ne se rétrécit pas, il s'élargit — la situation où se trouve notre économie nous permet de participer davantage à ces programmes. Personnellement, je suis en faveur de tous les programmes multilatéraux des États-Unis et je suis heureux de constater que nous avons augmenté notre cotisation au FISE. Cependant, c'est grâce à des ententes bilatérales que nous réussirons à favoriser la mise en valeur des autres pays. L'expansion économique du Canada est un élément qu'il faut rattacher à notre participation dans ce domaine et c'est grâce à des programmes bilatéraux que nous pourrions nous assurer que le rythme de notre expansion est accru par suite de notre participation à l'expansion économique des pays émergents.

Je voudrais dire quelques mots au sujet de notre service des Affaires extérieures. La bonne réputation dont le Canada jouit à l'étranger est en grande partie attribuable à des hommes éminents, compétents et modestes qui s'acharnent depuis de nombreuses années à comprendre les problèmes des pays où ils représentent le Canada. Il me semble que le prestige de cet important service devrait être accru et nous devrions examiner attentivement les problèmes personnels très sérieux de ceux qui acceptent un poste à l'étranger. Ce service est un aspect important de la politique du Canada et il est aux prises avec nombre de problèmes qui lui sont propres. Il est incontestable que ceux qui servent notre pays au Canada même ignorent tout des difficultés et des problèmes qui sont souvent le partage quotidien de nos représentants à l'étranger. Nous sommes portés à voir le

service diplomatique canadien comme le genre de carrière qui convenait au 19^e siècle et au début du 20^e. La tâche des diplomates canadiens à l'étranger ne se borne pas à des échanges de politesses. Ils doivent se renseigner sur des modes de vie qui diffèrent parfois du tout au tout de ceux du monde occidental. Ils sont les postes d'écoute du service de renseignements du Canada à l'étranger. Il faut tenir compte dans une plus grande mesure de ces fonctions délicates et des difficultés qui en découlent. Il y va de l'intérêt fondamental du Canada de vivre dans un monde paisible et qui voit nos aspirations d'un bon œil. C'est à cela que nous devons consacrer nos meilleurs efforts.

(Texte)

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, je suis certain qu'avec l'amabilité qu'on lui connaît, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures répondra aussi rapidement que possible aux quelques questions que j'ai à lui poser.

Nous avons appris que l'assignation d'une mission à l'honorable député de Red-Deer (M. Thompson) n'était pas soutenue par un arrêté ministériel. Or, il y a certaines choses que j'aimerais savoir, en ce qui a trait à cette nomination. Je voudrais, par exemple...

L'hon. M. Martin: Puis-je poser une question à l'honorable député?

L'hon. M. Ricard: Je n'ai pas fini.

L'hon. M. Martin: Je voudrais tout simplement savoir si l'honorable député pourrait poser ses questions après que nous aurons terminé la discussion générale?

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, j'aimerais bien être agréable à l'honorable ministre, mais je suis désolé de lui apprendre que je ne pourrai pas remettre à plus tard les questions que j'ai à lui poser, parce que je dois m'absenter.

Je sais, par exemple, que l'assignation de cette mission à l'honorable député de Red-Deer est fondée sur la bonne entente, la coopération, la compréhension et le désir de «promouvoir» des intérêts communs.

Je pense que c'est probablement le résultat de la jovialité de l'honorable ministre. Jusqu'ici, je crois qu'il mérite certaines félicitations et une certaine admiration de la part de la Chambre.

Toutefois, il y a des questions auxquelles l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas encore voulu répondre.

Il nous a dit, lorsque la question a été soulevée à la Chambre, que la nomination de l'honorable député de Red-Deer était basée sur les quinze années d'expérience de ce dernier en pays noir.